



Doc. 16234

21 août 2025

Faire rendre des comptes pour la destruction du vol 8243 d'Azerbaijan Airlines et prévenir le risque que des avions civils soient la cible d'actions militaires

Proposition de résolution

déposée par M. Iulian BULAI et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le 25 décembre 2024, l'avion qui assurait le vol 8243 d'Azerbaijan Airlines entre Bakou (Azerbaïdjan) et Grozny (Fédération de Russie) s'est écrasé lors d'une tentative d'atterrissage d'urgence sur l'aéroport d'Aktaou (Kazakhstan). L'accident a fait 38 morts; 29 des personnes qui se trouvaient à bord de l'appareil ont survécu. Selon les rapports préliminaires des autorités kazakhes et azerbaïdjanaises, les analyses d'experts et de multiples sources d'information, la destruction de l'avion serait due à une action militaire russe. En août 2025, l'enquête officielle est toujours en cours et n'a encore débouché ni sur des conclusions ni sur l'engagement de procédures judiciaires.

L'Assemblée parlementaire devrait élaborer un rapport sur les causes et les circonstances de la destruction du vol 8243 d'Azerbaijan Airlines. Elle devrait évaluer l'enquête internationale en cours à la lumière des normes du Conseil de l'Europe relatives aux droits humains et proposer des moyens de renforcer les mécanismes de responsabilité. L'enquête doit être transparente et exhaustive; tous les responsables doivent être traduits en justice et les victimes et leurs familles doivent bénéficier d'une indemnisation complète.

Le 9 juillet 2025, la Cour européenne des droits de l'homme a conclu que la Fédération de Russie était responsable de la destruction, en 2014, de l'avion qui assurait le vol MH17 (*Ukraine et Pays-Bas c. Russie [GC]*). Selon un [article](#) du *Wall Street Journal*, la destruction en vol d'appareils civils près de zones de guerre est devenue la principale cause de décès dans l'aviation commerciale ces dernières années. L'Assemblée devrait donc aussi réfléchir à d'éventuels mécanismes internationaux qui permettraient de mieux prévenir ces risques pour la vie humaine.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

BULAI Iulian, Roumanie, ADLE
AKALIN Mehmet, Türkiye, ADLE
BARDINA Maryna, Ukraine, ADLE
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
GEDVILAS Martynas, Lituanie, SOC
GERMAN Michael, Royaume-Uni, ADLE
GETHINS Stephen, Royaume-Uni, ADLE
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CEPA
KALCHENKO Serhii, Ukraine, CEPA
KALNIŅA-LUKAŠEVICA Zanda, Lettonie, PPE/DC
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC
KERN Claude, France, ADLE
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
KRISPER Stephanie, Autriche, ADLE
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
MEREZHKO Oleksandr, Ukraine, ADLE
MEZENTSEVA-FEDORENKO Mariia, Ukraine, PPE/DC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CEPA: Conservateurs européens, Patriotes et Affiliés
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts